



Assemblée générale

Distr. générale
5 mai 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 161 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine

Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Par sa résolution 1230 (1999) du 26 février 1999, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) jusqu'au 15 novembre 1999. Le présent rapport contient le budget révisé destiné au fonctionnement de la MINURCA pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 et le projet de budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000.

Sur la base du coût intégral, le montant brut du budget révisé pour l'exercice 1998/99 s'élève à 65 863 850 dollars (montant net : 64 678 250 dollars), y compris des contributions volontaires en nature budgétisées d'une valeur de 2 448 200 dollars, ce qui représente une augmentation, en chiffres bruts, d'environ 36 % (17 406 500 dollars) par rapport aux +ressources fournies pour la période du 1er juillet 1998 au 28 février 1999. Quelque 53 % des dépenses se rapportent au personnel militaire. Le personnel civil, les dépenses opérationnelles et les contributions du personnel représentent respectivement 20 %, 22 % et 2 % du budget, les autres programmes constituant moins de 1 % du montant total.

Le montant brut des ressources à prévoir pour la période allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 est de 32 167 200 dollars (montant net : 31 372 000 dollars), y compris des contributions volontaires en nature budgétisées d'une valeur de 784 400 dollars. Quelque 48 % de ces ressources se rapportent au personnel militaire, le personnel civil, les dépenses opérationnelles et les contributions du personnel comptant respectivement pour 26 %, 23 % et 2 % du budget, tandis que les autres programmes représentent moins de 1 % du montant total.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au paragraphe 31 du présent rapport.

Table des matières

	<i>Paragraphe</i>	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble	1–5	4
II. Mandat politique	6–9	6
III. Plan des opérations et ressources requises	10–11	7
IV. Contributions fournies au titre de l'accord sur le statut des forces		7
V. Administration financière		8
A. Budget et dépenses approuvés pour la période du 27 mars 1998 au 30 juin 1999		8
B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale		8
VI. Remboursement des pays qui fournissent des contingents	12–13	9
A. Pays qui fournissent actuellement des contingents	12	9
B. Remboursement	13	9
VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome	14–16	9
A. Méthode de remboursement	14	9
B. Ressources nécessaires	15–16	10
VIII. Effectifs nécessaires		11
A. Modifications du tableau d'effectifs		11
B. Effectifs actuels et effectifs proposés		12
C. Effectifs nécessaires pour la phase de liquidation	17–22	14
IX. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 et prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	23–30	16
A. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	26–27	16
B. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	28–30	17
X. Mesures que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-troisième session	31	18

Annexes

I.	Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 et prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	19
A.	État récapitulatif pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	19
B.	État récapitulatif pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	21
C.	Répartition des dépenses par grande rubrique	23
D.	Explications supplémentaires	24
II.	Prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 et prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse	32
A.	Coûts standard et dépenses propres à la Mission	32
B.	Répartition des ressources par paramètres budgétaires : coûts standard et dépenses propres à la Mission	42
C.	Dépenses non renouvelables	43

I. Vue d'ensemble

1. Le présent rapport contient le budget révisé destiné au fonctionnement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) pendant la période de 12 mois allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, dont le montant brut s'élève à 65 863 850 dollars (montant net : 64 678 250 dollars), ainsi que le projet de budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, d'un montant brut de 32 167 200 dollars (montant net : 31 372 000 dollars), y compris les ressources nécessaires à la liquidation de la Mission, dont le montant brut est estimé à 6 007 900 dollars (montant net : 5 657 300 dollars). Ces budgets sont présentés sur la base du coût intégral et comprennent des contributions volontaires en nature budgétisées d'une valeur estimée à 2 448 200 dollars et à 784 400 dollars respectivement pour les deux périodes.

2. Le présent rapport doit être interprété à la lumière du budget initial de la MINURCA portant sur la période du 1er juillet au 30 novembre 1998, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 11 mai 1998 (A/52/895) qui fournit, notamment, des informations sur le mandat politique de la Mission ainsi que sur ses besoins opérationnels.

3. Par rapport aux ressources allouées à la MINURCA par l'Assemblée générale et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour la période du 1er juillet 1998 au 28 février 1999 (voir tableau 1 ci-dessous), le montant brut révisé des ressources nécessaires pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, soit 65 863 850 dollars, fait apparaître une augmentation, en chiffres bruts, de 35,9 % (17 406 500 dollars) résultant principalement de la prorogation du mandat de la Mission jusqu'au 15 novembre 1999, conformément à la résolution 1230 (1999) du Conseil de sécurité en date du 26 février 1999.

4. Le projet de budget pour 1999/00, d'un montant brut de 32 167 200 dollars, couvre le fonctionnement de la MINURCA pendant la période du 1er juillet au 15 novembre 1999 et sa liquidation après cette date. Il ne rend pas compte du coût estimatif lié à l'assistance que la MINURCA doit apporter au processus des élections présidentielles, les ressources nécessaires à cette fin restant encore à définir. Une demande de crédits supplémentaires correspondant aux besoins qui auront été établis sera soumise ultérieurement à l'Assemblée générale.

Tableau 1
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1998/99	1998/99	Augmentation prévue		1999/00	Écart	
	Ressources approuvées (1er juillet 1998- 28 février 1999)	Prévisions de dépenses révisées (1er juillet 1998- 30 juin 1999)	Montant	Pourcentage	Prévisions de dépenses (1er juillet 1999-30 juin 2000)	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)=(2)-(1)	(4)=(3)/(1)×100	(5)	(6)=(5)-(2)	(7)=(6)/2×100
Personnel militaire	25 467,4	34 902,6	9 435,2	37,1	15 570,1	(19 332,5)	55,4
Personnel civil	10 068,0	13 220,9	3 152,9	31,3	8 408,2	(4 812,7)	36,4
Dépenses opérationnelles	10 073,2	14 675,0	4 601,8	45,7	7 292,9	(7 382,1)	50,3
Autres programmes	25,6	175,6	150,0	600,0	100,8	(74,8)	42,6
Contributions du personnel	1 119,0	1 185,6	66,6	6,0	795,2	(390,4)	32,9
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	235,3	235,3	–	–	–	(235,3)	c
Total partiel^a	46 988,5^b	64 395,0	17 406,5	37,0	32 167,2	(32 227,8)	50,0
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 468,9	1 468,9	–	–	c	c	c
Total	48 457,4	65 863,9	17 406,5	35,9	c	c	c

^a Y compris des contributions volontaires en nature d'une valeur de 1 240 300 dollars, 2 448 200 dollars et 784 400 dollars pour les périodes du 1er juillet 1998 au 28 février 1999 (col. 1), du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 (col. 2) et du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 (col. 5), respectivement.

^b Représente un crédit d'un montant brut de 27 637 000 dollars (29 105 850 dollars moins un montant de 1 468 850 dollars destiné au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix) ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/249 pour la période du 1er juillet au 30 novembre 1998, et une autorisation d'engagement de dépenses d'un montant brut de 18 111 200 dollars accordée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour la période du 1er décembre 1998 au 28 février 1999.

^c Sans objet.

Tableau 2
Ressources humaines

Ressources en personnel militaire et civil	1998/99 (Effectifs autorisés)	1998/99 (Effectifs révisés, à compter du 1er mars 1999)	Accroissement par rapport aux effectifs autorisés 1998/99	1999/00 (Projet de budget)
Contingents	1 350	1 350	–	1 350
Observateurs militaires	–	–	–	–
Police civile	24	24	–	24
Personnel international	106	114	8	114
Personnel local	73	111	38	111
Volontaires des Nations Unies ^a	–	13	13	13

^a Non compris 14 observateurs électoraux engagés pour une période de moyenne durée pour les élections législatives de novembre-décembre 1998 et 26 observateurs électoraux engagés pour une période de moyenne durée qui seront déployés progressivement à compter de mai 1999 en vue de la préparation de l'élection présidentielle.

5. L'Assemblée générale devra prendre les mesures ci-après :

a) Ouvrir un crédit supplémentaire d'un montant brut de 34 309 800 dollars (montant net : 33 860 700 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant la période de 12 mois allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, y compris l'autorisation d'engagement de

dépenses d'un montant brut de 18 111 200 dollars (montant net : 17 728 700 dollars) accordée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour la période du 1er décembre 1998 au 28 février 1999, et mettre en recouvrement les sommes correspondantes (voir tableau 3);

b) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 31 382 800 dollars (montant net : 30 587 600 dollars) pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, et mettre en recouvrement les sommes correspondantes.

II. Mandat politique

(Résolution 1159 (1998) du Conseil de sécurité en date du 27 mars 1998)

6. Des informations relatives au mandat politique de la MINURCA, tel qu'il a été défini dans la résolution 1159 (1998) du Conseil de sécurité, sont fournies au paragraphe 5 du rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission, daté du 11 mai 1998 (A/52/895).

7. Par sa résolution 1201 (1998) du 15 octobre 1998, le Conseil de sécurité a décidé d'inclure dans le mandat de la MINURCA le soutien à l'organisation des élections législatives en République centrafricaine, en particulier le transport des observateurs électoraux des Nations Unies, ainsi que le transport des accessoires et du matériel électoraux; la conduite d'une opération d'observation internationale limitée mais appropriée des premier et second tours des élections législatives; et la sécurité des accessoires et du matériel électoraux, ainsi que des observateurs électoraux internationaux.

8. Dans sa résolution 1230 (1999) du 26 février 1999, le Conseil s'est félicité de la tenue d'élections législatives libres et régulières les 22 novembre et 13 décembre 1998, a décidé de proroger le mandat de la MINURCA jusqu'au 15 novembre 1999 et a exprimé son intention de commencer la réduction du personnel de la MINURCA 15 jours après l'achèvement des élections présidentielles en République centrafricaine, la Mission devant prendre définitivement fin le 15 novembre 1999 au plus tard. Par la même résolution, le Conseil a en outre autorisé la MINURCA à exercer un rôle de soutien dans la conduite des élections présidentielles prévues pour la seconde moitié de 1999, en conformité avec les tâches déjà effectuées durant les élections législatives du 22 novembre et du 13 décembre 1998.

9. Dans le cinquième rapport sur la MINURCA, daté du 14 avril 1999, qu'il a présenté au Conseil de sécurité (S/1999/416), le Secrétaire général a rendu compte de l'évolution de la situation en République centrafricaine depuis son précédent rapport daté du 29 janvier 1999 (S/1999/98) et défini le rôle que l'Organisation des Nations Unies se proposait de jouer dans la conduite des élections présidentielles (par. 13 à 16).

III. Plan des opérations et ressources requises

10. Des informations concernant le plan des opérations de la MINURCA et les ressources dont elle aura besoin figurent au paragraphe 7 du rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission. Conformément à la résolution 1201 (1998), par laquelle le Conseil de sécurité a chargé la MINURCA de soutenir l'organisation des élections législatives en République centrafricaine en novembre et décembre 1998, la Mission nécessitera, selon le plan des opérations qu'elle a établi, le déploiement, pour une période de deux mois et demi, d'un effectif supplémentaire de 21 fonctionnaires internationaux et 18 agents locaux ainsi que de 94 observateurs électoraux engagés pour des périodes de moyenne et de courte durée, et la mise à disposition des moyens supplémentaires correspondants en matière d'opérations aériennes, de transports et de transmissions.

11. Par suite de la prorogation du mandat de la Mission – dont la structure et les effectifs d'ensemble resteront inchangés – jusqu'au 15 novembre 1999 et de la modification, avec effet au 1er mars 1999, du dispositif de soutien logistique militaire après le départ du contingent logistique français, les ressources nécessaires à la MINURCA ont été ajustées compte tenu du fait que la Mission assumera certaines des fonctions de soutien logistique précédemment assurées par les logisticiens français, y compris les services fournis à titre de contributions volontaires en nature. Dans cette optique, tandis que les effectifs autorisés de la MINURCA continueront de s'établir à 1 350 membres du personnel militaire et 24 policiers civils, il est proposé d'augmenter les effectifs civils de la Mission en leur adjoignant 8 fonctionnaires internationaux et 38 agents locaux ainsi que 13 Volontaires des Nations Unies (voir sect. VIII).

IV. Contributions fournies au titre de l'accord sur le statut des forces

(En dollars des États-Unis)

<i>Gouvernement</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur</i>
République centrafricaine	Locaux à usage de bureaux et logements aux camps M'poko et Beal	^a

^a La valeur de cette contribution n'est pas quantifiée.

V. Administration financière

A. Budget et dépenses approuvés pour la période du 27 mars 1998 au 30 juin 1999

État récapitulatif des ressources^a

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
1. De l'établissement de la Mission au 30 juin 1999 ^b		
Ressources	65 777 650	64 433 550
2. De l'établissement de la Mission jusqu'au 30 juin 1999 ^c		
Dépenses	55 783 350	54 869 050
Total (1 moins 2)	9 994 300	9 564 500
3. Montants portés au crédit des États Membres	-	-
4. Solde inutilisé (1 moins 2 moins 3)	9 994 300	9 564 500

^a Contributions volontaires en nature non comprises.

^b Y compris l'autorisation d'engagement de dépenses d'un montant brut de 18 111 200 dollars (montant net : 17 728 700 dollars) accordée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour la période du 1er décembre 1998 au 28 février 1999.

^c Y compris le montant estimatif des dépenses pour la période du 1er juillet 1998 au 28 février 1999.

B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

1. Contributions volontaires en nature

(En dollars des États-Unis)

<i>Gouvernement</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur</i>
De l'établissement de la Mission au 30 juin 1998		
France	Soutien logistique, fournitures et matériel	916 900
Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		
Canada	Personnel militaire (soutien logistique)	332 200
France	Personnel militaire (soutien logistique)	335 800
	Services médicaux	407 600
	Matériel et services de type militaire	1 372 600
Danemark	Matériel de radiodiffusion, y compris les coûts de préparation ^a	415 100
Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		
Canada	Personnel militaire (soutien logistique)	188 100
France	Matériel de type militaire	596 300

^a Contributions non budgétisées.

2. Fonds d'affectation spéciale

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant reçu</i>	<i>Dépenses (au 31 mars 1999)</i>	<i>Montant annoncé</i>
Fonds d'affectation spéciale destiné à appuyer les activités de la MINURCA			
Contributions en espèces			
Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	869 580	117 675	–
Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	–	–	–
Contributions en nature			
Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	–	–	–
Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	–	–	–
Total	869 580	117 675	–

VI. Remboursement des pays qui fournissent des contingents

A. Pays qui fournissent actuellement des contingents

12. Des contingents sont actuellement fournis à la MINURCA par les pays suivants : Burkina Faso, Canada, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Mali, Sénégal, Tchad et Togo. Lors de l'établissement du présent rapport, des dispositions étaient prises en vue du rapatriement du contingent fourni par le Mali. Pendant la période allant de l'établissement de la Mission au 28 février 1999, un contingent a également été fourni par la France.

B. Remboursement

13. Les pays qui fournissent des contingents ont été intégralement remboursés des dépenses relatives aux contingents jusqu'au 31 mai 1998, conformément aux taux standard établis par l'Assemblée générale. Un montant estimatif de 14,4 millions de dollars est dû au titre des dépenses relatives aux contingents pour la période s'achevant le 31 mars 1999.

VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome

A. Méthode de remboursement

14. Conformément aux mémorandums d'accord conclus entre le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et les gouvernements des pays qui fournissent des contingents, le remboursement du matériel appartenant aux contingents fourni à la MINURCA s'effectue, s'il y a lieu, sur la base des contrats de location avec services et des taux de remboursement au titre du soutien logistique autonome, approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/222 du 11 avril 1996. Un accord conclu avec le gouvernement d'un pays qui fournit un contingent est en cours de révision en raison d'une modification de la composition et de l'effectif de celui-ci.

B. Ressources nécessaires

1. Matériels majeurs

15. Les montants des ressources nécessaires au remboursement des matériels majeurs pour les exercices financiers 1998/99 et 1999/00 sont estimés à 3 701 300 dollars et 1 192 900 dollars respectivement (contributions volontaires en nature non comprises).

2. Soutien logistique autonome

16. Les montants des ressources nécessaires au titre du soutien logistique autonome sont indiqués dans le tableau ci-après (contributions volontaires en nature non comprises).

Soutien logistique autonome

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>1998/99</i>	<i>1999/00</i>
Cantines	117 500	53 400
Transmissions	599 200	83 900
Matériel de bureau	12 300	1 700
Matériel mineur	67 300	14 200
Blanchissage et nettoyage	43 000	2 800
Fournitures électriques	78 200	–
Tentes	–	–
Services médicaux	1 002 500	564 600
Matériel d'observation	44 000	13 700
Magasins divers	143 600	20 200
Total		754 500

Facteurs approuvés pour la Mission

<i>Facteurs approuvés pour la Mission^a</i>	<i>Pourcentage</i>
Facteur contraintes du milieu	0,9
Facteur usage opérationnel intense	–
Facteur acte d'hostilité ou abandon forcé	1,7
Facteur différentiel de transport	–

^a Applicable aux taux de remboursement mensuels.

VIII. Effectifs nécessaires

A. Modifications du tableau d'effectifs

	Nombre de postes			Augmentation nette
	Effectifs actuels	Élections législatives (15 octobre- 31 décembre 1998)	Effectifs proposés (à partir du 1er mars 1999)	
Personnel international				
Secrétaire général adjoint	1	–	1	–
Sous-Secrétaire général	–	–	–	–
D-2	–	–	–	–
D-1	3	–	3	–
P-5	6	–	6	–
P-4	11	–	11	–
P-3	14	2	14	–
P-2/P-1	1	–	1	–
Total partiel	36	2	36	–
Agent des services généraux (1re classe)	–	–	–	–
Agent des services généraux (autres classes)	30	6	30	–
Service mobile	37	7	45	8
Service de sécurité	3	6	3	–
Total partiel	70	19	78	8
Total, personnel international	106	21	114	8
Personnel local	73	18	111	38
Volontaires des Nations Unies^a	–	14	13	13
Total partiel	73	18	124	51
Total	179	39	238	59

^a Non compris les 26 observateurs électoraux qui doivent être progressivement déployés à partir de mai 1999 en vue des préparatifs des élections présidentielles.

B. Effectifs actuels et effectifs proposés

	Catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Catégorie des services généraux et catégories apparentées			Total	Total personnel international	agents locaux	Total général	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	Services généraux					Service de sécurité
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et bureaux fonctionnels																
Effectifs actuels	1	-	-	2	5	4	4	-	16	1	10	-	11	27	21	48
Effectifs proposés	1	-	-	2	5	4	4	-	16	1	10	-	11	27	22	49
Total partiel																
Effectifs actuels	1	-	-	2	5	4	4	-	16	1	10	-	11	27	21	48
Effectifs proposés	1	-	-	2	5	4	4	-	16	1	10	-	11	27	22	49
Administration																
Bureau du Chef de l'administration																
Effectifs actuels	-	-	-	1	-	1	1	-	3	1	2	-	3	6	2	8
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	1	1	-	3	1	2	-	3	6	2	8
Section de la coordination des mesures de sécurité																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1	3	4	5	2	7
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	1	3	5	6	6	12
Section du personnel																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	1	-	3	4	2	6
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	1	-	3	4	2	6
Section des finances																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	1	-	4	6	3	9
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	1	-	4	6	3	9
Section des services généraux																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	1	-	4	6	6	12
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	5	1	-	6	8	19	27
Section des achats																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	1	-	4	6	4	10
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	1	-	4	6	4	10
Total partiel																
Effectifs actuels	-	-	-	1	-	5	5	-	11	12	7	3	22	33	19	52
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	5	5	-	11	15	7	3	25	36	36	72
Bureau des services d'appui technique																
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	1	-	2	3	2	5
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	1	-	2	3	2	5
Section des opérations logistiques																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	2	-	5	7	2	9
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	2	-	5	7	2	9

	Catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Catégorie des services généraux et catégories apparentées			Total	Total personnel international	agents locaux	Total général	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	Services généraux					Service de sécurité
Section des transports																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	6	2	-	8	9	9	18
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	8	2	-	10	11	12	23
Section des transmissions																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	4	2	-	6	7	4	11
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	4	2	-	6	7	4	11
Section de l'informatique																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	2	3	3	6
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	2	-	3	4	3	7
Section du contrôle des mouvements et des opérations aériennes																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	1	-	3	4	4	8
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	1	-	3	4	4	8
Section des bâtiments et des travaux techniques																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	-	-	1	6	2	-	8	9	8	17
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	-	-	1	8	2	-	10	11	22	33
Section des fournitures																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1	-	3	4	1	5
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1	-	3	4	4	8
Total partiel																
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	2	5	1	9	24	13	-	37	46	33	79
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	2	5	1	9	29	13	-	42	51	53	104
Total																
Effectifs actuels	1	-	-	3	6	11	14	1	36	37	30	3	70	106	73	179
Effectifs proposés	1	-	-	3	6	11	14	1	36	45	30	3	78	114	111	225

C. Effectifs nécessaires pour la phase de liquidation

	Effectifs proposés (à partir du 1er mars 1999)	Zone de la Mission (Bangui)					Siège de l'ONU (New York) Mois de travail
		1999			2000		
		16 nov.	1er déc.	16 déc.	31 janv.	28 févr.	
Personnel international							
Secrétaire général adjoint	1	1	1	–	–	–	–
Sous-Secrétaire général	–	–	–	–	–	–	–
D-2	–	–	–	–	–	–	–
D-1	3	3	2	1	1	1	4
P-5	6	6	5	1	1	1	–
P-4	11	11	11	7	7	4	4
P-3	14	14	13	7	7	3	–
P-2	1	1	1	1	1	–	–
Total partiel	36	36	33	17	17	9	8
Agent des services généraux (1re classe)	–	–	–	–	–	–	–
Agent des services généraux (autres classes)	30	30	25	15	15	7	12
Service mobile	45	45	37	20	20	10	–
Service de sécurité	3	3	3	3	3	2	–
Total partiel	78	78	65	38	38	19	12
Total, personnel international	114	114	98	55	55	28	20
Personnel local	111	111	62	53	53	27	–
Volontaires des Nations Unies	13	–	–	–	–	–	–
Total partiel	124	111	62	53	53	27	–
Total	238	225	160	108	108	55	20

17. Il est proposé d'augmenter les effectifs de la Mission du fait principalement que la structure d'appui logistique a dû être modifiée à partir du 1er mars 1999 en raison du départ du contingent logistique militaire français, qui avait assuré des services d'entretien, d'appui logistique et de soutien technique à la MINURCA depuis son déploiement, notamment pour la gestion et l'entretien des bâtiments et des installations, des services du génie et des petits travaux de réparation au camp M'poko. Afin de pouvoir assurer les services supplémentaires d'appui administratif, de soutien génie, d'entretien et de réparation des installations d'hébergement et du matériel connexe, ainsi que d'entretien et de réparation des véhicules, il est proposé d'adjoindre au personnel d'appui administratif et technique de la Mission 13 fonctionnaires internationaux (8 agents du Service mobile et 5 Volontaires des Nations Unies) et 38 agents locaux (techniciens chargés de l'entretien du matériel de réfrigération, des installations de climatisation et des groupes électrogènes, fonctionnaires d'administration, fonctionnaires chargés de l'entretien des bâtiments, assistants chargés des fournitures et des entrepôts magasiniers, menuisiers et plombiers). La répartition des postes figure ci-dessus dans le tableau B relatif aux effectifs actuels et aux effectifs proposés.

18. En outre, les services de six assistants linguistiques (Volontaires des Nations Unies) sont demandés pour faciliter la communication et la liaison avec les logisticiens militaires, le personnel du contingent francophone et les autorités locales pour tout ce qui a trait aux services logistiques fournis par le nouveau contingent logistique déployé par le Gouvernement égyptien. L'étude du marché local de l'emploi effectuée par le personnel de la Mission a permis de confirmer que l'on ne pouvait pas recruter sur place d'agents possédant les aptitudes et les combinaisons linguistiques nécessaires.

19. En outre, du fait de l'importance croissante que revêtent les programmes d'éducation aux droits de l'homme menés par la MINURCA pour diffuser une culture de paix et de tolérance, il est proposé d'affecter à la Mission deux Volontaires des Nations Unies supplémentaires spécialisés dans le domaine des droits de l'homme.

20. Bien que les dépenses relatives au processus des élections présidentielles ne soient pas comptabilisées dans le budget révisé de 1998/99 et le projet de budget pour 1999/00 (voir par. 25), conformément au paragraphe 14 du cinquième rapport du Secrétaire général sur la MINURCA, il est prévu de déployer progressivement 26 observateurs recrutés pour une période moyenne à partir du mois de mai 1999.

21. La réduction proposée des effectifs de fonctionnaires internationaux et d'agents locaux pendant la période du 16 novembre 1999 au 28 février 2000 fait l'objet du tableau C ci-dessus relatif aux effectifs nécessaires pour la phase de liquidation. S'agissant de la période ultérieure commençant le 1er mars 2000, on estime qu'il faudra au total 20 mois de travail pour mener à bien les travaux restants de liquidation au Siège de New York.

22. Au paragraphe 5 de sa résolution 52/249 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, afin de réduire les dépenses afférentes à l'emploi d'agents des services généraux, de pourvoir localement les postes d'agent des services généraux de la Mission, en tenant compte des besoins. Alors même que pour des motifs opérationnels, il n'est pas possible à ce stade de transformer en postes d'agent local des postes d'agent des services généraux inscrits au tableau d'effectifs approuvé, aucun poste d'agent des services généraux n'a été demandé dans le budget révisé courant de 1998/99 et dans le projet de budget pour 1999/00 car les fonctions correspondantes seront entièrement assurées grâce à l'augmentation proposée du nombre d'agents locaux.

**IX. Prévisions de dépenses révisées pour la période
du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999
et prévisions de dépenses pour la période
du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000**

23. Le budget révisé pour l'exercice financier 1998/99 et le projet de budget pour l'exercice 1999/00 se fondent sur le montant des ressources nécessaires au bon fonctionnement de la Mission au niveau d'effectifs autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1159 (1998). Ces budgets prévoient le déploiement permanent de 1 350 hommes du contingent militaire et de 24 officiers de police secondés par des effectifs civils renforcés, à savoir 114 fonctionnaires internationaux, 111 agents locaux et 13 Volontaires des Nations Unies, les dépenses relatives à la phase de liquidation de la Mission étant prises en compte dans le projet de budget pour 1999/00.

24. Sur la base d'une étude effectuée pour vérifier l'adaptation des systèmes de traitement électronique de l'information (TEI) et de transmissions de la Mission au passage à l'an 2000, le budget révisé de 1998/99 prévoit la mise à niveau des systèmes de transmissions et de facturation et le remplacement du matériel de TEI incompatible (voir les paragraphes 23 et 25, respectivement, de l'annexe I.D du présent rapport).

25. Les dépenses prévues au titre du rôle d'appui que la MINURCA a été autorisée à jouer lors du processus des élections présidentielles seront soumises à l'Assemblée générale à une date ultérieure, une fois que l'on aura déterminé tous les besoins à satisfaire à cet égard, que l'on aura définitivement mis au point les tableaux d'effectifs et les plans logistiques nécessaires et que tous les paramètres auront été définis concernant les activités d'appui aux élections.

**A. Prévisions de dépenses révisées pour la période
du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999**

26. Le tableau 3 présente un état récapitulatif des ressources financières mises à la disposition de la MINURCA par l'Assemblée générale et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour l'exercice financier 1998/99 et les ressources additionnelles nécessaires pour la même période.

Tableau 3
**État récapitulatif des ressources mises à la disposition de la MINURCA
 et des crédits additionnels prévus pour l'exercice financier 1998/99^a**

(En dollars des États-Unis)

	Montants répartis (1)	Autorisation d'engagement de dépenses (2)	Montant total des ressources (3) = (1) + (2)	Prévisions de dépenses révisées (4)	Montant des ressources additionnelles nécessaires (5) = (4) - (3)	Crédits additionnels (6) = (4) - (1)
	(1er juill. - 30 nov. 1998, résolution 52/249) ^b	(1er déc. 1998 - 28 fév. 1999, lettre du Comité consultatif en date du 23 oct. 1998)	(1er juill. 1998-28 fév. 1999)	(1er juill. 1998-30 juin 1999)		
Montant brut	29 105 850	18 111 200	47 217 050	63 415 650	16 198 600	34 309 800
Montant net	28 369 350	17 728 700	46 098 050	62 230 050	16 132 000	33 860 700

^a Contributions volontaires en nature non comprises.

^b Y compris un montant de 1 469 850 dollars destiné au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant de 235 300 dollars destiné à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

27. Comme indiqué à l'annexe I du présent rapport, le budget révisé de l'exercice financier 1998/99, qui donne le montant estimatif des dépenses pour la période du 1er juillet 1998 au 28 février 1999, s'élève au total à 65 863 850 dollars, dont 2 448 200 dollars de contributions volontaires en nature. Environ 44 % de ce montant ont été calculés sur la base des ratios et coûts standard figurant dans le Manuel des coûts standard, les 56 % restants se rapportant à 83 rubriques relatives à des besoins propres à la Mission et d'autres éléments susceptibles de s'écarter des normes, dont 58 articles pour lesquels il n'existe pas de coût standard (voir annexe II.A).

B. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

28. Comme indiqué à l'annexe I.B, le montant brut des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1999/00 est de 32 167 200 dollars (montant net : 31 372 000 dollars), y compris des contributions volontaires en nature budgétisées d'un montant de 784 400 dollars, soit le montant nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de la MINURCA pendant la période du 1er juillet au 15 novembre 1999 et couvrir les dépenses prévues pour la phase de liquidation pendant la période allant du 16 novembre 1998 au 30 juin 2000. Environ 41 % de ces prévisions ont été calculées sur la base des ratios et coûts standard figurant dans le Manuel des coûts standard, les 59 % restants se rapportant à 78 rubriques relatives à des besoins propres à la Mission et d'autres éléments susceptibles de s'écarter des normes, y compris 39 articles pour lesquels il n'existe pas de coût standard (voir annexe II.A).

29. Aux paragraphes 19 et 20 de son rapport, daté du 19 mai 1998 (A/52/911), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a fait des recommandations et des observations concernant les arrangements adoptés par la MINURCA pour l'alimentation des contingents. La suite donnée à ces recommandations et observations a été incorporée au rapport, relatif à l'application et à l'efficacité du système qui consiste à remplacer les rations de vivres de divers contingents participant à la Mission par des indemnités, que l'Assemblée

générale avait demandé dans sa résolution 52/249 [voir le chapitre III du rapport du Secrétaire général en date du 12 janvier 1999 contenant le rapport sur l'exécution du budget de la MINURCA pour la période du 27 mars au 30 juin 1998 (A/53/791)].

30. Les rapports du Bureau des services de contrôle interne (A/53/428) et du Comité des commissaires aux comptes (A/53/5, vol. II) ne contiennent pas de recommandations ni d'observations sur la MINURCA.

X. Mesures que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-troisième session

31. À sa cinquante-troisième session, l'Assemblée générale devra prendre les mesures ci-après en ce qui concerne le financement de la MINURCA :

a) Ouvrir un crédit additionnel d'un montant brut de 34 309 800 dollars (montant net : 33 860 700 dollars) pour la Mission pendant la période de 12 mois allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, y compris le montant brut de 18 111 200 dollars (montant net : 17 728 700 dollars) déjà autorisé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour la période du 1er décembre 1998 au 28 février 1999 (voir tableau 3) et mettre en recouvrement les sommes correspondantes;

b) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 31 382 800 dollars (montant net : 30 587 600 dollars) pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 et mettre en recouvrement les sommes correspondantes.

Annexe I

Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 et prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

A. État récapitulatif pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4) - (1)	
	Montant total des ressources 1er juillet 1998- 28 février 1999 ^a	Prévisions de dépenses révisées 1er juillet 1998-30 juin 1999				Dépenses prévues non renouvelables	Crédits supplémentaires
		1er juillet 1998- 28 février 1999	1er mars- 30 juin 1999	Total	Dépenses prévues non renouvelables		
	Montants répartis	Dépenses	Prévisions de dépenses	Total	Dépenses prévues non renouvelables	Crédits supplémentaires	
I. Personnel militaire							
1. Observateurs militaires	–	–	–	–	–	–	
2. Contingents	18 044,4	16 735,3	9 179,3	25 914,6	582,5	7 870,2	
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire							
a) Matériel appartenant aux contingents	4 243,0	3 845,3	2 261,1	6 106,4	1 032,5	1 863,4	
b) Soutien autonome	2 813,6	1 880,3	634,9	2 515,2	–	(298,4)	
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	366,4	366,4	–	366,4	–	–	
Total partiel	7 423,0	6 092,0	2 896,0	8 988,0	1 032,5	1 565,0	
Total, catégorie I	25 467,4	22 827,3	12 075,3	34 902,6	1 615,0	9 435,2	
II. Personnel civil							
1. Police civile	738,4	527,7	387,6	915,3	–	176,9	
2. Personnel international et personnel local	8 804,1	7 277,9	4 427,6	11 705,5	–	2 901,4	
3. Volontaires des Nations Unies	137,7	130,0	268,2	398,2	–	260,5	
4. Personnel fourni par les gouvernements	82,4	–	–	–	–	(82,4)	
5. Observateurs électoraux civils	305,4	201,9	–	201,9	–	(103,5)	
Total, catégorie II	10 068,0	8 137,5	5 083,4	13 220,9	–	3 152,9	
III. Dépenses opérationnelles							
1. Locaux/hébergement	1 305,0	1 070,4	859,9	1 930,3	130,0	625,3	
2. Remise en état des infrastructures	52,0	21,6	30,4	52,0	–	–	
3. Transports	1 005,7	514,7	359,0	873,7	28,4	(132,0)	
4. Opérations aériennes	5 739,5	4 586,3	1 888,6	6 474,9	256,5	735,4	
5. Opérations navales	1,6	1,6	0,8	2,4	–	0,8	
6. Transmissions	900,3	642,9	466,1	1 109,0	498,1	208,7	
7. Matériel divers	332,8	109,9	924,3	1 034,2	912,8	701,4	
8. Fournitures et services	606,3	536,0	976,3	1 512,3	–	906,0	
9. Fret aérien et de surface							
a) Transport de matériel appartenant aux contingents	–	–	1 250,0	1 250,0	1 250,0	1 250,0	

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4) - (1)	
	Montant total des ressources 1er juillet 1998- 28 février 1999 ^a	Prévisions de dépenses révisées 1er juillet 1998-30 juin 1999			Total	Dépenses prévues non renouvelables	Crédits supplémentaires
		1er juillet 1998- 28 février 1999	1er mars- 30 juin 1999	Prévisions de dépenses			
	Montants répartis	Dépenses	Prévisions de dépenses				
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	130,0	86,2	350,0	436,2	140,0	306,2	
Total partiel, rubrique 9	130,0	86,2	1 600,0	1 686,2	1 390,0	1 556,2	
Total, catégorie III	10 073,2	7 569,6	7 105,4	14 675,0	3 215,8	4 601,8	
IV. Autres programmes							
1. Fournitures et services liés aux élections	-	-	-	-	-	-	
2. Programmes d'information	20,8	4,4	85,0	89,4	69,0	68,6	
3. Programmes de formation	4,8	0,6	85,6	86,2	12,0	81,4	
4. Programmes de déminage	-	-	-	-	-	-	
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	-	-	-	-	-	-	
Total, catégorie IV	25,6	5,0	170,6	175,6	81,0	150,0	
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	235,3	235,3	-	235,3	-	-	
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 468,9	1 468,9	-	1 468,9	-	-	
VII. Contributions du personnel	1 119,0	790,4	395,2	1 185,6	-	66,6	
Total, catégories I à VII	48 457,4	41 034,0	24 829,9	65 863,9	4 911,8	17 406,5	
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 119,0)	(790,4)	(395,2)	(1 185,6)	-	(66,6)	
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	(1 240,3)	(1 918,2)	(530,0)	(2 448,2)	-	(1 207,9)	
Total, catégories VIII et IX	(2 359,3)	(2 708,6)	(925,2)	(3 633,8)	-	(1 274,5)	
Total brut	47 217,1	39 115,8	24 299,9	63 415,7	4 911,8	16 198,6	
Total net	46 098,1	38 325,4	23 904,7	62 230,1	4 911,8	16 132,0	
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	-	415,1	-	415,1	-	-	
Montant total des ressources	46 098,1	38 740,5	23 904,7	62 645,2	4 911,8	16 132,0	

^a Dont un crédit d'un montant brut de 29 105 900 dollars (montant net : 28 369 400 dollars) ouvert par l'Assemblée générale par sa résolution 52/249 (qui comprend un montant de 1 468 900 dollars destiné au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant de 235 300 dollars destiné à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi) et un montant brut de 18 111 200 dollars (montant net : 17 728 700 dollars) dont l'engagement a été autorisé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

B. État récapitulatif pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

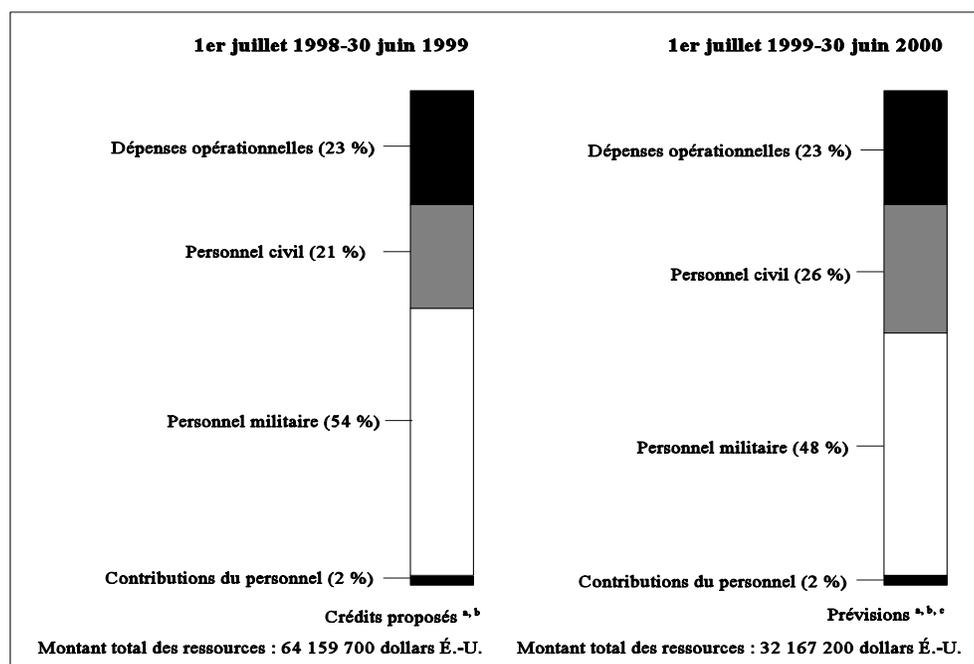
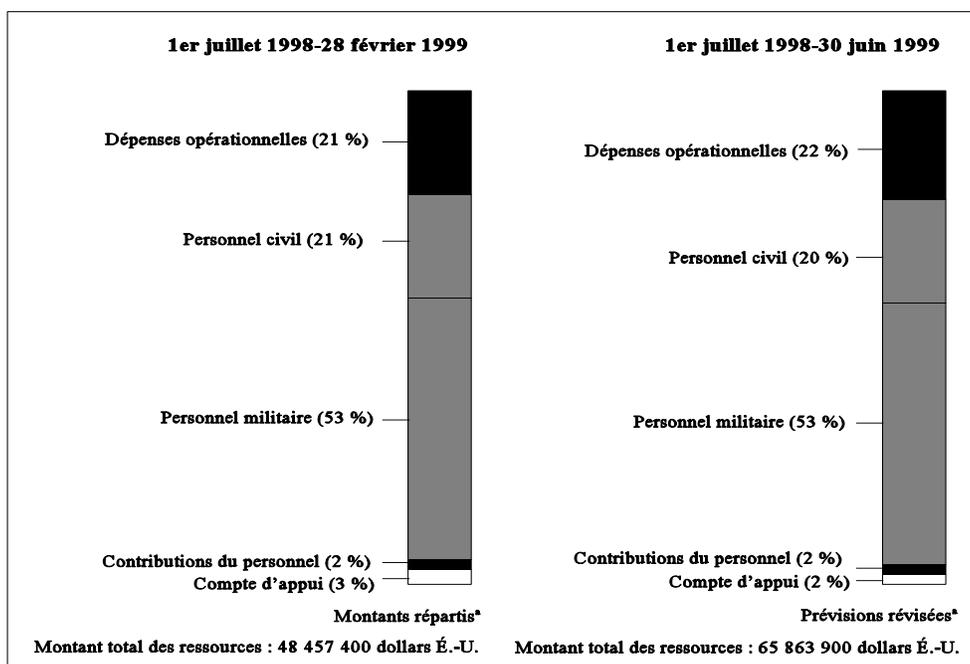
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4) - (1)
	<i>1er juillet 1998- 30 juin 1999</i>	<i>Ressources nécessaires au fonctionnement de la MINURCA 1er juillet-15 novembre 1999</i>	<i>Liquidation 16 novembre 1999- 30 juin 2000</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires 1er juillet 1999-30 juin 2000</i>		
	<i>Prévisions de dépenses révisées^a</i>			<i>Total</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Crédits supplémentaires</i>
I. Personnel militaire						
1. Observateurs militaires	–	–	–	–	–	–
2. Contingents	25 914,6	11 810,0	998,0	12 808,0	1 721,0	(13 106,6)
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire						
a) Matériel appartenant aux contingents	6 106,4	1 570,9	218,3	1 789,2	–	(4 317,2)
b) Soutien autonome	2 515,2	714,2	40,3	754,5	–	(1 760,7)
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	366,4	206,1	12,3	218,4	–	(148,0)
Total partiel	8 988,0	2 491,2	270,9	2 762,1	–	(6 225,9)
Total, catégorie I	34 902,6	14 301,2	1 268,9	15 570,1	1 721,0	(19 332,5)
II. Personnel civil						
1. Police civile	915,3	440,9	–	440,9	64,8	(474,4)
2. Personnel international et personnel local	11 705,5	4 984,9	2 732,0	7 716,9	–	(3 988,6)
3. Volontaires des Nations Unies	398,2	250,4	–	250,4	–	(147,8)
4. Personnel fourni par les gouvernements	–	–	–	–	–	–
5. Observateurs électoraux civils	201,9	–	–	–	–	(201,9)
Total, catégorie II	13 220,9	5 676,2	2 732,0	8 408,2	64,8	(4 812,7)
III. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement	1 930,3	710,5	448,5	1 159,0	40,0	(771,3)
2. Remise en état des infrastructures	52,0	34,2	–	34,2	–	(17,8)
3. Transports	873,7	414,3	134,7	549,0	–	(324,7)
4. Opérations aériennes	6 474,9	1 402,6	273,1	1 675,7	60,0	(4 799,2)
5. Opérations navales	2,4	0,9	–	0,9	–	(1,5)
6. Transmissions	1 109,0	218,7	114,1	332,8	–	(776,2)
7. Matériel divers	1 034,2	103,5	68,7	172,2	–	(862,0)
8. Fournitures et services	1 512,3	1 128,0	201,2	1 329,2	–	(183,1)

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4) - (1)
	1er juillet 1998- 30 juin 1999	Ressources nécessaires au fonctionnement de la MINURCA 1er juillet-15 novembre 1999	Liquidation 16 novembre 1999- 30 juin 2000	Montant total des ressources nécessaires 1er juillet 1999-30 juin 2000		
	Prévisions de dépenses révisées ^a			Total	Dépenses non renouvelables	Crédits supplémentaires
9. Fret aérien et de surface						
a) Transport de matériel appartenant aux contingents	1 250,0	1 500,0	–	1 500,0	1 500,0	250,0
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	436,2	123,8	416,1	539,9	416,1	103,7
Total partiel, rubrique 9	1 686,2	1 623,8	416,1	2 039,9	1 916,1	353,7
Total, catégorie III	14 675,0	5 636,5	1 656,4	7 292,9	2 016,1	(7 382,1)
IV. Autres programmes						
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–	–	–
2. Programmes d'information	89,4	18,0	–	18,0	–	(71,4)
3. Programmes de formation	86,2	82,8	–	82,8	–	(3,4)
4. Programmes de déminage	–	–	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–	–	–
Total, catégorie IV	175,6	100,8	–	100,8	–	(74,8)
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–	–	–	–	–	–
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	–	–	–	–	–	–
VII. Contributions du personnel	1 185,6	444,6	350,6	795,2	–	(390,4)
Total, catégories I à VII	64 159,7	26 159,3	6 007,9	32 167,2	3 801,9	(31 992,5)
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 185,6)	(444,6)	(350,6)	(795,2)	–	390,4
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	(2 448,2)	(727,9)	(56,5)	(784,4)	–	1 663,8
Total, catégories VIII et IX	(3 633,8)	(1 172,5)	(407,1)	(1 579,6)	–	2 054,2
Total brut	61 711,5	25 431,4	5 951,4	31 382,8	3 801,9	(30 328,7)
Total net	60 525,9	24 986,8	5 600,8	30 587,6	3 801,9	(29 938,3)
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	415,1					
Montant total des ressources	60 941,0	24 986,8	5 600,8	30 587,6	3 801,9	(29 938,3)

^a Telles qu'indiquées dans la colonne 4 de l'annexe I.A au présent rapport. Non compris le montant de 1 468 900 dollars destiné au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et le montant de 235 300 dollars destiné à la Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi).

C. Répartition des dépenses par grande rubrique



^a Les autres programmes représentent moins de 1 % du montant total des ressources.

^b Non compris le montant destiné au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et le coût de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

^c Les composantes ayant été arrondies, le total ne peut pas être égal à 100.

D. Explications supplémentaires

Personnel militaire

Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

Montant réparti : 25 467 400 dollars; *prévisions de dépenses* : 34 902 600 dollars; *écart* : 9 435 200 dollars

Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

Montant à répartir envisagé : 34 902 600 dollars; *prévisions de dépenses* : 15 570 100 dollars; *écart* : (19 332 500 dollars)

1. Les écarts pour les exercices 1998/99 et 1999/00 sont imputables à la prorogation du mandat de la Mission au-delà du 28 février 1999, celle-ci conservant sa structure et son effectif de 1 350 militaires (augmentation), et le noyau principal des contingents devant être rapatrié d'ici au 15 novembre 1999 (diminution).

Contingents

2. Les prévisions de dépenses concernant le remboursement des pays qui fournissent des contingents sont calculées sur la base du coût intégral, conformément aux taux standard approuvés par l'Assemblée générale, et incluent le coût estimatif du personnel militaire national d'appui fourni par les Gouvernements canadien et français afin de renforcer les moyens logistiques de la MINURCA. La valeur de ces contributions volontaires pour les exercices 1998/99 et 1999/00 est estimée à 668 000 et 188 100 dollars respectivement (voir la section V.B du présent rapport, Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale).

3. Les prévisions de dépenses révisées pour l'exercice 1998/99 tiennent compte de la réduction des ressources nécessaires pour la rotation des troupes à la suite de l'utilisation des aéronefs de la MINURCA et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA), qui sont déployés au titre de contrats d'affrètement à long terme. Un montant est également prévu dans le projet de budget pour 1999/00 afin de maintenir à la MINURCA, jusqu'au 15 janvier 2000, une compagnie d'infanterie et une unité de soutien logistique et sanitaire, y compris des moyens de soutien médical de niveau II, soit 185 personnes au total, afin d'assurer des services de sécurité et de santé durant la période de liquidation. En raison de l'insuffisance des logements fournis par la Mission, les prévisions de dépenses incluent des ressources supplémentaires pour pouvoir accueillir 27 officiers d'état-major.

Matériel appartenant aux contingents

4. Compte tenu du mémorandum d'accord conclu avec les pays fournissant des contingents, le montant prévu à la présente rubrique correspond à l'application par la MINURCA des nouvelles modalités de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents. Les dépenses relatives au matériel majeur sont calculées sur la base du coût intégral, conformément aux taux standard de remboursement au titre de la location avec services que l'Assemblée générale a approuvés dans sa résolution 50/222 du 11 avril 1996. On a appliqué à cet égard des coefficients de 0,9 % pour le facteur contraintes du milieu et de 1,7 % pour le facteur acte d'hostilité ou abandon forcé. La contribution volontaire budgétisée du Gouvernement français, qui consiste à renoncer aux remboursements correspondant à la location sans services jusqu'au 28 février 1999 et à fournir par la suite du matériel sans frais, est estimée à 1 372 600 dollars pour l'exercice 1998/99 et à 596 300 dollars pour l'exercice 1999/00.

Soutien logistique autonome

5. Les ressources prévues à la présente rubrique sont calculées d'après les taux approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/222 et figurent à la section VII.B du présent rapport.

6. On a calculé sur la base du coût intégral le montant prévu pour le remboursement du Gouvernement français au titre des services médicaux et dentaires (moyens de soutien médical de niveau II) et de la fourniture d'articles consommables, produits pharmaceutiques, vaccins, sang et produits sanguins destinés à l'ensemble du personnel civil et militaire international de la MINURCA durant la période du 1er juillet 1998 au 28 février 1999. Ce montant comprend la contribution volontaire budgétisée estimée à 407 600 dollars et correspond à l'écart entre le taux standard de 76,75 dollars par personne et par mois et le taux réduit de 43 dollars accepté par le Gouvernement français pour ces services.

7. Les prévisions de dépenses révisées pour 1998/99 et le projet de budget pour 1999/00 tiennent compte du fait que le dispositif de soutien logistique de la MINURCA a dû être réaménagé à la suite du départ, le 28 février 1999, du contingent français qui avait fourni ses services aux militaires de la MINURCA aux taux standard du soutien logistique autonome. Des ressources sont prévues au budget pour que la composante civile de la Mission puisse continuer à bénéficier de certains services de soutien logistique (voir la section VIII du présent rapport et le paragraphe 11 ci-après), mais le coût estimatif mensuel de ces services à la rubrique budgétaire Soutien logistique autonome a été réduit de 120 300 dollars pour la période du 1er juillet 1998 au 28 février 1999 à 35 600 dollars par la suite, services médicaux non compris.

Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité

8. En raison d'un solde dégagé au titre des règlements non acquittés, aucun montant additionnel n'est nécessaire pour l'exercice 1998/99. Au 30 avril 1999, trois accidents, dont deux mortels, ont été signalés par la Mission et un montant de 50 000 dollars a été remboursé dans un cas au titre des comptes de l'exercice 1997/98.

Personnel civil

Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

Montant réparti : 10 068 000 dollars; *prévisions de dépenses* : 13 220 900 dollars; *écart* : 3 152 900 dollars

Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

Montant à répartir envisagé : 13 220 900 dollars; *prévisions de dépenses* : 8 408 200 dollars; *écart* : (4 812 700 dollars)

9. Les écarts enregistrés pour les exercices 1998/99 et 1999/00 sont essentiellement imputables à la prorogation du mandat de la Mission au-delà du 28 février 1999 (augmentation), aux modifications qu'il est proposé d'apporter à l'effectif civil de la MINURCA (augmentation) et, ultérieurement, à l'achèvement et à la liquidation de la Mission ainsi qu'au rapatriement du personnel civil (diminution).

Personnel international et personnel local

10. Le montant prévu pour les traitements du personnel international a été calculé sur la base des coûts standard de 1998 à New York, et le montant prévu pour les traitements du personnel local a été établi sur la base du barème actuellement en vigueur dans la zone de la Mission. Le montant des traitements des administrateurs a été corrigé pour tenir compte du fait que 50 % des administrateurs recrutés sur le plan international étaient considérés comme étant en affectation de mission et n'avaient donc pas droit à l'indemnité de poste, et les dépenses communes de personnel ont été ajustées en conséquence. Les prévisions de dépenses correspondent à un taux de vacance de postes de 10 % pour le personnel international et le personnel local durant la période du 1er mars au 15 novembre 1999 et tiennent compte de ce que tous les postes devraient être pourvus par la suite durant la période de liquidation (voir par. 12 ci-après). Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs sont indiquées à la section VIII du présent rapport.

11. À compter du 1er mars 1999, les prévisions de dépenses révisées pour 1998/99 et le projet de budget pour 1999/00 tiennent compte des ressources supplémentaires nécessaires pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) afin d'assurer les services d'entretien général et de nettoyage du camp M'poko qui étaient précédemment fournis en vertu d'arrangements locaux conclus par le contingent français de soutien logistique. Le coût estimatif de ces services est de 96 800 dollars pour l'exercice 1998/99 et de 108 900 dollars pour l'exercice 1999/00.

12. En ce qui concerne l'achèvement de la Mission, qui devrait intervenir au plus tard le 15 novembre 1999, le projet de budget pour 1999/00 prévoit un montant pour les traitements du personnel international et du personnel local chargé de la clôture des dossiers administratifs et de la liquidation de la Mission. Sur la base du retrait progressif du personnel civil indiqué à la section VIII ci-dessus, le budget prévoit 350 mois de travail de personnel civil international et 306 mois de travail de personnel local entre le 16 novembre 1999 et le 28 février 2000, ainsi que 20 mois de travail (8 administrateurs et 12 agents des services généraux) pour l'achèvement des activités de liquidation effectuées par la suite au Siège de l'Organisation. Ces dernières activités seraient dirigées par le Chef de l'administration de la Mission, aidé par le Chef des finances et par trois assistants financiers de la catégorie des services généraux (autres classes).

Dépenses opérationnelles

Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

Montant réparti : 10 073 200 dollars; *prévisions de dépenses* : 14 675 000 dollars; *écart* : 4 601 800 dollars

Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

Montant à répartir envisagé : 14 675 000 dollars; *prévisions de dépenses* : 7 292 900 dollars; *écart* : (7 382 100 dollars)

13. Les écarts enregistrés pour les exercices 1998/99 et 1999/00 sont essentiellement imputables à la prorogation du mandat de la Mission au-delà du 28 février 1999 (augmentation), à la prise en charge par la Mission, à compter du 1er mars 1999, du soutien logistique précédemment assuré par le contingent français (augmentation) et à la clôture et à la liquidation de la Mission après les élections présidentielles (diminution).

14. Les montants prévus de 14 675 000 dollars et de 7 292 900 dollars incluent des dépenses non renouvelables se chiffrant à 4 911 800 dollars pour l'exercice 1998/99 et à 3 801 900 dollars pour l'exercice 1999/00.

Location de locaux

15. Le montant estimatif des ressources nécessaires tient compte de ce que les besoins de la MINURCA en matière de logement des contingents dépassent la capacité des locaux que le Gouvernement centrafricain a mis gratuitement à la disposition de la Mission. De plus, à la suite du départ du contingent français de soutien logistique, la Mission a dû prendre en charge les travaux de génie, les réparations, le flux logistique et l'entretien nécessaires pour le camp M'poko. En conséquence, les prévisions de dépenses révisées pour 1998/99 et le projet de budget pour 1999/00 incluent des montants de 1 930 300 dollars et 1 159 000 dollars respectivement pour effectuer ces activités ainsi que pour entreprendre des projets de rénovation de l'infrastructure du camp.

16. En ce qui concerne la période de liquidation de la Mission après les élections présidentielles, le projet de budget pour 1999/00 prévoit un montant de 40 000 dollars afin de réparer et rénover les locaux loués avant de les rendre aux bailleurs, ainsi qu'un montant de 60 000 dollars afin d'entreposer les archives de la Mission durant une période prescrite de trois ans.

Transports

17. Le parc automobile de la Mission, tel qu'il a été initialement proposé pour la période du 1er juillet au 30 novembre 1998, comprenait 83 véhicules civils (voir A/52/895, annexe VI). Pour des raisons opérationnelles liées à la fin du soutien logistique assuré par le contingent français, et en raison de l'accroissement proposé de l'effectif civil de la Mission à compter du 1er mars 1999, il est envisagé dans les prévisions de dépenses révisées pour 1998/99 et le projet de budget pour 1999/00 de porter le nombre de véhicules à 199, dont 20 en réserve. Sur ce total, la Mission a pris livraison durant l'exercice 1998/99 de 59 véhicules neufs financés sur le budget de 1997/98, l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et la MONUA ont fourni 83 véhicules au début de la Mission et les 27 autres véhicules doivent être transférés de la MONUA. De plus, il est envisagé de transférer 30 tout terrain légers des stocks de l'ancienne MONUA afin de remplacer les véhicules militaires vétustes utilisés par les contingents de la MINURCA. Les dépenses nécessaires pour le transport des véhicules transférés (140 000 dollars) sont inscrites à la rubrique budgétaire Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées. Il est prévu que les véhicules de l'ancienne ATNUSO et de l'ancienne MINUA seront retirés du service ou vendus dans la zone de la Mission durant la période de liquidation de la MINURCA.

18. Tandis que les prévisions de dépenses révisées pour 1998/99 et le projet de budget pour 1999/00 tenaient compte, dans les rubriques Carburants et lubrifiants et Assurance, de l'augmentation du parc automobile de la Mission, les ressources nécessaires à cette fin ont été amorties du fait qu'il n'était plus nécessaire de louer des véhicules blindés de transport de troupes et que les fonds requis pour les pièces détachées et les fournitures ont diminué étant donné que ces articles ont été fournis au titre de lettres d'attribution sous la rubrique budgétaire Fournitures diverses (voir également par. 27 ci-après). Les prévisions de dépenses révisées pour 1998/99 et le projet de budget pour 1999/00 font donc apparaître des montants de 873 700 et 549 000 dollars respectivement pour les besoins en matière de transports.

Opérations aériennes

19. La flotte de la Mission comprenait au départ deux hélicoptères de manoeuvre moyens pour le soutien logistique et les évacuations sanitaires, un avion lourd de transport de fret et de passagers pour les vols de ravitaillement, y compris à l'extérieur de la zone de la Mission, et un avion léger de commandement et de liaison pouvant également servir aux évacuations sanitaires, y compris vers des hôpitaux des pays voisins (voir A/52/895). Par la suite, afin d'assurer le soutien logistique nécessaire durant la période des élections législatives du 15 octobre au 31 décembre 1998, la flotte de la Mission s'est augmentée de trois hélicoptères de manoeuvre moyens et de trois avions moyens de transport de fret et de passagers.

20. À la suite d'un examen des besoins en aéronefs de la Mission fondé sur l'utilisation effective des appareils, il est proposé de modifier la composition de la flotte qui comprendrait un hélicoptère de manoeuvre moyen, un avion moyen de transport de fret et de passagers et un avion léger de transport de passagers. Les dispositions contractuelles régissant l'affrètement de longue durée de l'hélicoptère de manoeuvre moyen prendraient effet à compter du 1er mai 1999, tandis que le contrat relatif aux avions lourds de transport de fret et de passagers prendrait fin le 30 avril 1999. Un avion moyen de transport de fret et de passagers déployé durant la période des élections législatives continuerait d'être utilisé au-delà du 31 décembre 1998. Aucune modification n'est prévue pour l'avion léger de transport de passagers.

21. Étant donné l'achèvement prévu de la MINURCA après les élections présidentielles, les aéronefs de la Mission seraient nécessaires pour appuyer les activités de liquidation, les contrats concernant l'avion léger de transport de passagers et l'hélicoptère de manoeuvre moyen prenant fin le 1er et le 15 décembre 1999 respectivement, et le contrat relatif à l'avion moyen de transport de fret et de passagers venant à expiration le 15 janvier 2000.

22. En fonction des modifications apportées à la composition de la flotte de la MINURCA, le montant révisé des ressources nécessaires pour les opérations aériennes durant les exercices 1998/99 et 1999/00, s'élèvent à 6 474 900 et 1 675 700 dollars respectivement.

Transmissions

23. Comme il est indiqué en détail à l'annexe II.C, le montant révisé prévu à la présente rubrique doit permettre de couvrir des dépenses non renouvelables de 498 100 dollars portant sur l'exercice 1998/99. Sur ce chiffre, un montant de 251 400 dollars doit servir à acquérir du matériel supplémentaire de transmissions (radios portatives, stations principales, terminaux INMARSAT-M et matériel téléphonique) dans le cadre des élections législatives de novembre et décembre 1998, tandis qu'un montant de 246 700 dollars (radiotéléphones, liaisons téléphoniques rurales, matériel divers) est nécessaire pour renforcer le réseau de transmissions de la MINURCA après le départ du contingent français de soutien logistique. De plus, les prévisions de dépenses révisées pour 1998/99 et le projet de budget pour 1999/00 indiquent, à compter du 1er mars 1999, une augmentation des dépenses afférentes aux communications par réseaux commerciaux afin d'assurer les services précédemment fournis au personnel militaire de la MINURCA par le contingent français. En outre, un montant de 25 000 dollars est inscrit dans les prévisions de dépenses révisées pour 1998/99 afin de mettre à niveau le logiciel concernant le réseau téléphonique et le système de facturation dans le cadre du programme visant à résoudre le problème informatique du passage à l'an 2000.

Matériel divers

24. Comme il est indiqué à l'annexe II.C, le montant révisé inscrit à la présente rubrique doit permettre de couvrir, durant l'exercice 1998/99, des dépenses non renouvelables de 912 800 dollars pour acquérir du mobilier (19 100 dollars) et du matériel de bureau (133 000 dollars), du matériel de traitement des données (350 800 dollars), du matériel

d'hébergement (140 600 dollars), du matériel de réfrigération (108 900 dollars), du matériel divers (143 000 dollars) et du matériel d'épuration de l'eau (16 600 dollars).

25. Tandis que la plupart des besoins de la Mission concernant le matériel d'hébergement et de bureau ont été satisfaits grâce aux stocks disponibles, un montant limité est prévu pour remplacer le mobilier de bureau usé ou cassé, ainsi que pour remplacer des photocopieuses vétustes et acquérir des photocopieuses supplémentaires. Il est également envisagé de remplacer le matériel de traitement des données inadapté au passage à l'an 2000 qui avait été fourni au début de la Mission par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (ordinateurs de bureau et ordinateurs portatifs), d'élargir le réseau local de la Mission (serveur, routeur, noeuds et commutateurs) et d'installer un système de numérisation documentaire. De plus, il est prévu d'acquérir 82 imprimantes à laser, dont l'achat avait été envisagé durant l'exercice 1997/98 et reporté en raison des délais de livraison.

26. En ce qui concerne l'amélioration des normes d'hébergement des contingents, il est prévu de remplacer les articles usés ou endommagés et d'acquérir des meubles, des articles de couchage et des climatiseurs neufs. Il est également envisagé dans les prévisions de dépenses révisées pour 1998/99 de remplacer le matériel de réfrigération, d'épuration de l'eau et de blanchissage industriel périmé ou endommagé, qui est nécessaire au personnel militaire de la MINURCA après le départ du contingent français de soutien logistique.

Fournitures et services

27. Le montant prévu tient compte de la structure passée et récente des dépenses dans la zone de la Mission, ainsi que des besoins supplémentaires résultant de la prise en charge par le personnel civil de la MINURCA, à compter du 1er mars 1999, des services que fournissait auparavant le contingent français de soutien logistique. En conséquence, il est prévu d'accroître les ressources destinées aux services contractuels, y compris la restauration des contingents, le matériel médical nécessaire à la fourniture de sang et de produits sanguins, l'assainissement et les produits de nettoyage pour l'entretien du camp M'poko, les fournitures pour la défense des périmètres, le matériel d'intendance et les fournitures diverses pour les contingents stationnés au camp M'poko. Pour des raisons opérationnelles, et étant donné les quantités importantes de matériel militaire fournies aux contingents de la MINURCA par le Gouvernement français à titre de contribution volontaire en nature, il est également prévu d'accroître les ressources visant à obtenir au titre de lettres d'attribution, les pièces de rechange autres matériels essentiels pour maintenir ces équipements en état.

Fret aérien et de surface

28. Comme il est indiqué à l'annexe II.C, le montant prévu à la présente rubrique doit permettre de couvrir le coût estimatif du déploiement et du rapatriement du matériel appartenant aux contingents durant les exercices 1998/99 et 1999/00 (1,25 et 1,5 million de dollars respectivement), ainsi que le coût du transport des véhicules et du matériel de la MINURCA durant la période de liquidation (416 100 dollars). De plus, des ressources sont prévues pour couvrir les dépenses renouvelables concernant le transport des équipements, des fournitures et des matériels non considérés ailleurs, qui sont estimées à 296 200 dollars pour l'exercice 1998/99 et à 123 800 dollars pour l'exercice 1999/00.

Autres programmes

Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

Montant réparti : 25 600 dollars; prévisions de dépenses : 175 600 dollars; écart : 150 000 dollars

Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

Montant à répartir envisagé : 175 600 dollars; prévisions de dépenses : 100 800 dollars; écart : (74 800 dollars)

29. Les écarts enregistrés à la présente rubrique pour les exercices 1998/99 et 1999/00 sont essentiellement imputables à l'élargissement des programmes d'information et de formation de la Mission (augmentation) et à l'achèvement des activités à la fin du mandat de la Mission et lors de sa liquidation ultérieure (diminution).

Programmes d'information

30. Les activités relatives à la réalisation des programmes d'information par la Mission sont décrites aux paragraphes 21 à 23 du cinquième rapport sur la MINURCA présenté par le Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/1999/416). Afin d'appuyer le rôle de plus en plus essentiel de Radio MINURCA à l'approche des élections présidentielles et d'étendre sa portée d'émission à l'ensemble du pays, des ressources sont prévues pour acquérir un transmetteur d'un kilowatt et le matériel connexe, ainsi que les équipements et fournitures nécessaires, pour verser les honoraires des journalistes nationaux et pour obtenir d'autres services contractuels.

Programmes de formation

31. L'augmentation des ressources prévues correspond aux besoins supplémentaires résultant de la poursuite du programme de formation de la police et de la gendarmerie, qui était précédemment financé à l'aide de contributions volontaires, ainsi qu'à la nécessité d'améliorer les compétences linguistiques et techniques du personnel civil de la MINURCA.

32. Les activités relatives au programme de formation destiné à la police et à la gendarmerie locales sont décrites au paragraphe 28 du cinquième rapport sur la MINURCA présenté par le Secrétaire général au Conseil de sécurité. Afin d'appuyer la poursuite du programme de formation réalisé par les conseillers de la Mission en matière de police civile, des ressources sont prévues pour verser aux stagiaires leurs indemnités journalières de subsistance, pour régler les honoraires des instructeurs locaux et pour acquérir les fournitures et matériels nécessaires.

33. Des ressources sont également prévues pour appuyer les programmes de formation visant à améliorer les compétences linguistiques du personnel civil non francophone et à assurer l'utilisation efficace du matériel de transmissions et de traitement électronique des données de la Mission.

Contributions du personnel

Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

Montant réparti : 1 119 000 dollars; *prévisions de dépenses* : 1 185 600 dollars; *écart* : 66 600 dollars

Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

Montant à répartir envisagé : 1 185 600 dollars; *prévisions de dépenses* : 795 200 dollars; *écart* : (390 400 dollars)

34. Les montants prévus correspondent à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire à la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut du personnel de l'Organisation. Les contributions du personnel représentent les dépenses effectives pour la période du 1er juillet 1998 au 28 février 1999 et tiennent compte également d'un taux de vacance de postes de 10 % prévu pour les 114 postes de personnel international et 111 postes de personnel local qui sont proposés.

Recettes provenant des contributions du personnel

Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

Montant réparti : (1 119 000 dollars); *prévisions de dépenses* : (1 185 600 dollars); *écart* : (66 600 dollars)

Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

Montant à répartir envisagé : (1 185 600 dollars); *prévisions de dépenses* : (795 200 dollars); *écart* : 390 400 dollars)

35. Le montant correspondant aux contributions du personnel indiqué à la rubrique VII est inscrit à la présente rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a institué par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds, au prorata de leurs quotes-parts au budget de la MINURCA.

Annexe II

**Prévisions de dépenses révisées pour la période
allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999
et prévisions de dépenses pour la période
allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse**

A. 43

Coûts standard et dépenses propres à la Mission

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses		Explications		
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier		Coût mensuel	Coût annuel
			(En dollars des États-Unis)				
1. Indemnité de subsistance (missions)	125		^a	113	Taux appliqué depuis le 1er septembre 1998.		
2. Indemnité de logement	–	27	^a	750	Versée aux officiers, aucun logement convenable ne pouvant être fourni par la Mission.		
3. Personnel militaire							
Contingents	1 350	1 350			Sans changement.		
4. Matériel appartenant aux contingents							
<i>1er juillet 1998-30 juin 1999</i>							
Équipements majeurs	391 100			308 400	Contributions volontaires en nature non comprises. Voir la section VII du présent rapport et l'annexe I.C pour explications supplémentaires.		
Soutien logistique autonome	351 700			175 600	<i>Idem.</i>		
<i>1er juillet 1999-30 juin 2000</i>							
Équipements majeurs	–			265 100	<i>Idem.</i>		
Soutien logistique autonome	–			167 700	<i>Idem.</i>		
5. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	40 000	40 000			Aucun montant supplémentaire n'est prévu dans les prévisions budgétaires révisées pour 1998/99 du fait de l'utilisation possible de la réserve au titre d'engagements non réglés.		
6. Rations							
Indemnité pour les dépenses au titre des vivres et de l'eau en bouteille	11,04	1 000	^a	10,28	Indemnité en espèces au lieu de rations et d'eau en bouteille à raison de 65 francs français par jour payable en monnaie locale au personnel de sept contingents.		
Rations surgelées, sèches et fraîches	15,00	380	^a	14,49	Rations fournies au personnel de deux contingents. Le coût journalier est calculé sur la base du contrat en vigueur et comprend les frais de transport.		
Eau en bouteille	3,78	352	^a	3,20	Eau fournie au personnel de deux contingents à raison de 4,5 litres par personne par jour. Le coût journalier est calculé sur la base du contrat en vigueur et comprend les frais de transport.		
7. Personnel civil							

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explications
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
			(En dollars des États-Unis)				
Police civile	24	24					Sans changement.
Personnel international	106	114					À compter du 1er mars 1999. Voir la section VIII du présent rapport pour des explications au sujet des changements concernant les ressources nécessaires.
Personnel local	73	111					<i>Idem.</i>
Volontaires des Nations Unies							
Personnel d'appui	–	13					<i>Idem.</i>
Observateurs électoraux à moyen terme	–	26					Déploiement échelonné à compter du 1er mai 1998 pour les préparatifs des élections présidentielles.
<i>15 octobre-31 décembre 1998 (élections législatives)</i>							
Personnel international	–	21					Personnel électoral et personnel d'appui supplémentaire pendant la période des élections législatives uniquement.
Personnel local	–	18					Personnel pour les bureaux de vote.
Volontaires des Nations Unies	–	14					Observateurs électoraux à moyen terme.
8. Personnel temporaire	–	86			24 200		Services de blanchissage pour les contingents et services d'entretien général dans les camps de M'poko et Beal et dans les installations médicales.
9. Autres frais de voyage							
<i>1er juillet 1998-30 juin 1999</i>							
Voyages du Chef de la Mission et de hauts fonctionnaires à New York et dans les pays de la région	34 400	12		^a	70 700		Consultations du Conseil de sécurité, réunions officielles.
Voyages de New York vers la zone de la Mission	–	4		^a	23 600		Consultations sur des questions politiques et militaires.
Voyages dans la zone de la Mission.	12 100	19		^a	44 700		Voyages pour régler des questions d'administration et de logistique.
Voyages d'appui logistique	26 400	17		^a	64 700		Y compris les voyages liés à la mise en place du système de contrôle des avoirs sur le terrain.
Tournées annuelles d'inspection médicale	6 600	1		^a	6 600		Médecins venant du Siègè.
Vérification interne des comptes	16 000	2		^a	16 000		Vérification annuelle.
Mission d'évaluation des besoins liés aux élections		1		^a	6 100		Préparatifs des élections présidentielles.
Déplacements liés au passage à l'an 2000							
a) Mise en place	–	5		^a	17 600		Mise en place du système d'administration du personnel, passage de cc:mail à Lotus Notes, systèmes d'établissement des laissez-passer et de facturation des communications téléphoniques.
b) Formation	–	4		^a	20 900		Programmes de formation aux logiciels et matériels informatiques.
Total	95 500	65			270 900		

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explications
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
<i>1er juillet 1999-30 juin 2000*</i>							
Voyages du Chef de la Mission et de hauts fonctionnaires à New York et dans les pays de la région	12	7		^a		27 200	Consultations du Conseil de sécurité, réunions officielles.
Voyages de New York vers la zone de la Mission	4	5		^a		28 200	Consultations sur des questions politiques et militaires liées à la tenue des élections présidentielles.
Voyages dans la zone de la Mission	19	10		^a		23 000	Voyages pour régler des questions d'administration et de logistique.
Voyages d'appui logistique	17	4		^a		29 000	Comprend la planification de la phase de liquidation.
Vérification interne des comptes	2	2		^a		16 000	Vérification annuelle des comptes et vérifications liées à la liquidation.
Total	54	28				123 400	

Note : Par rapport aux prévisions budgétaires révisées pour 1998/99

10. Observateurs électoraux civils	–	80		^a		201 900	Sur la base des coûts effectifs. Pour la période des élections législatives (novembre-décembre 1998).
11. Location de locaux							
Camp Beal	–						– Sans changement.
Camp M'poko	–						– <i>Idem.</i>
Divers sites	22 400			^a		28 000	Sur la base des dépenses mensuelles effectives.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses		Explications		
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier		Coût mensuel	Coût annuel
			(En dollars des États-Unis)				
<i>15 octobre-31 décembre 1998 (élections législatives)</i>							
Bureaux de vote	–		^a		7 200 Divers emplacements pendant la période des élections législatives.		
Liquidation de la Mission							
Stockage des archives	–		^a		20 000 Archivage et stockage de la documentation pendant les trois ans réglementaires.		
12. Fournitures d'entretien	9 000		^a	7 000	Sur la base des dépenses mensuelles effectives. Comprend les dépenses d'entretien du camp de M'poko.		
13. Services d'entretien							
Fournis par l'ONU	9 000		^a	12 500	<i>Idem.</i>		
Fournis par les contingents	4 800			–	Dépenses figurant à la rubrique soutien logistique autonome (voir le tableau de la section VII et l'annexe I.C pour des explications supplémentaires).		
14. Services collectifs de distribution							
Électricité, gaz, eau	34 000		^a	43 700	Sur la base des dépenses mensuelles effectives.		
Carburant pour groupes électrogènes	80 600		^a	40 000	<i>Idem.</i>		
15. Construction de locaux/ bâtiments préfabriqués							
Frais d'hébergement et de restauration des contingents (soutien autonome)	45 200				– Dépenses (en diminution) figurant à la rubrique soutien logistique autonome (voir le tableau de la section VII et l'annexe I.C pour des explications supplémentaires).		
16. Remise en état des infrastructures	4 000		^a	7 600	À compter du 1er mars 1999, augmentation des dépenses d'entretien et de réparation des voies d'accès, d'entretien des aires de stationnement des avions, des aires de trafic et des hangars et de remise en état des ponts.		
17. Véhicules							
De type commercial, appartenant à l'ONU	63	179			Nouvelle dotation en véhicules à compter du 1er mars 1999.		
Réserve	20	20			Voir annexe I.C pour des explications supplémentaires.		
Total	83	199					
De type militaire, loués par l'ONU (véhicules blindés de transport de troupes)	30	–			Montant annulé. Les véhicules seront mis à la disposition de l'ONU par un pays qui fournit des contingents.		
Véhicules appartenant aux contingents et équipement mobile	257	159			Dotation effective en véhicules militaires.		
18. Location de véhicules							
Location auprès d'entreprises commerciales de véhicules blindés de transport de troupes							

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explications
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
			(En dollars des États-Unis)				
Nombre de blindés	30	–	a			Montant annulé. Les blindés seront mis à la disposition de l'ONU par un pays qui fournit des contingents.	
Dépenses	225 500	–	a			<i>Idem.</i>	
Location de camions	–	6	a		15 250	Sur la base d'un taux estimatif de 500 dollars par jour, selon les besoins.	
19. Pièces de rechange, réparations et entretien							
Liquidation de la Mission							
Remise en état des véhicules	–				73 400	Sur la base de 30 % de la valeur après amortissement des véhicules transférés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (résolution 52/1 B de l'Assemblée générale).	
20. Carburants et lubrifiants							
	94 000		a		60 300	Compte tenu des dépenses de l'exercice 1998/99 et sur la base des prévisions de consommation mensuelle à compter du 1er mars 1999 à raison de 0,36 dollar le litre de diesel et 0,46 dollar le litre d'essence. Comprend les lubrifiants à raison de 10 % du coût du carburant .	
21. Assurance							
Véhicules de type commercial, appartenant à l'ONU							
Police mondiale	350				60	Assurance complémentaire, montant de la prime annuelle à compter du 1er juillet 1998.	
Police locale	–		a		22	Assurance principale, montant de la prime annuelle.	
Véhicules de type militaire, loués par l'ONU (véhicules blindés de transport de troupes)							
Appartenant aux contingents							
a) Véhicules de type commercial (non blindés)							
Police mondiale	350				60	Assurance complémentaire, montant de la prime annuelle à compter du 1er juillet 1998.	
Police locale	–		a		22	Assurance principale, montant de la prime annuelle.	
b) Véhicules de type militaire (blindés)							
Police mondiale	400				350	Assurance principale, montant de la prime annuelle à compter du 1er juillet 1998.	
Police locale	–		a		32	Assurance locale.	
c) Équipement mobile							
	25					Sans changement.	
22. Hélicoptères (MI-8T)							
a) Déploiement							
<i>Exercice financier 1998/99</i>							
Juillet-septembre 1998	2	2				Sans changement.	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explications
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
			(En dollars des États-Unis)				
Octobre-décembre 1998	2	5					Trois hélicoptères supplémentaires pendant la période des élections législatives uniquement.
Janvier-juin 1999	2	1					À compter du 1er mai 1999. Compte tenu d'une modification de la flotte d'appareils de la Mission pour des raisons opérationnelles.
<i>Exercice financier 1999/00</i>							
Juillet-décembre 1999	1	1					Jusqu'au 15 décembre 1999.
b) Dépenses opérationnelles							
Location/affrètement	68 000				68 000		Sans changement.
Heures de vol	60				60		<i>Idem.</i>
Carburant	17 700			^a	17 700		<i>Idem.</i>
Assurance au tiers	2 000			^a	2 000		<i>Idem.</i>
23. Avions							
Cargos lourds/transport de passagers (Hercules L 100-3)	1	1					Jusqu'au 1er mai 1999.
Location	297 000				297 000		Sans changement.
Heures de vol	80				80		<i>Idem.</i>
Carburant	75 100			^a	75 100		<i>Idem.</i>
Assurance au tiers	3 000			^a	3 000		<i>Idem.</i>
Cargos moyens/transport de passages (AN-26)							
a) Déploiement							
<i>Exercice financier 1998/99</i>							
Juin-septembre 1998	–	–					Aucune dépense.
Octobre-décembre 1998	–	3					Trois avions supplémentaires pendant la période des élections législatives uniquement.
Janvier-juin 1999	–	1					Modification de la flotte d'avions de la Mission pour des raisons opérationnelles
<i>Exercice financier 1999/00</i>							
b) Dépenses opérationnelles							
Location					37 600		Sur la base des arrangements contractuels en vigueur.
Heures de vol					85		<i>Idem.</i>
Carburant	–			^a	45 200		Sur la base d'une consommation de 1 150 litres de l'heure à 0,42 dollar le litre, plus les lubrifiants à raison de 10 % du coût du carburant.
Assurance au tiers	–			^a	3 000		Sur la base des taux en vigueur.
Avions légers/transport de passagers (Beechcraft BE Air 200)	1				1		Jusqu'au 1er décembre 1999.
Location	34 500				58 100		Sur la base d'un contrat prenant effet le 1er janvier 1999.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses		Explications
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier	
			(En dollars des États-Unis)		
Heures de vol	50			67	Sur la base d'une consommation de 340 litres de l'heure à 0,42 dollar le litre,
Carburant	6 300		^a	10 500	plus les lubrifiants à raison de 10 % du coût du carburant.
Assurance au tiers	3 000		^a	3 000	Sur la base des taux en vigueur.
24. Indemnité de subsistance des équipages	84 100		^a	30 825	Sur la base des dépenses mensuelles effectives. Pour les équipages des avions, comprend l'indemnité de subsistance journalière pour les déplacements en dehors de la zone de la Mission.
25. Autres dépenses					
Droits d'atterrissage et manutention au sol	4 400		^a	12 000	Deux vols par mois entre Bangui, Douala, N'Djamena et Brindisi.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explications
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
			(En dollars des États-Unis)				
26. Transmissions							
Matériel de transmissions	62 000					– Dépenses (en diminution) figurant à la rubrique soutien autonome (voir le tableau de la section VII et l'annexe I.C pour des explications supplémentaires).	
Pièces de rechange et fournitures	17 900		^a	8 000		Dépenses (en diminution) calculées sur la base des dépenses effectives.	
Matériel lié au passage à l'an 2000	–		^a		25 000	Central téléphonique et amélioration du logiciel de facturation des communications téléphoniques.	
Liquidation de la Mission							
Remise en état du matériel de transmissions	–				60 400	Sur la base de 30 % de la valeur après amortissement du matériel transféré à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (résolution 52/1 B de l'Assemblée générale).	
27. Communications par réseaux commerciaux							
Location d'un répéteur	3 540		^a	7 600		Sur la base du contrat en vigueur.	
Terminaux INMARSAT	3 000		^a	10 000		Frais d'utilisation estimés sur la base des dépenses effectives.	
Coût des communications locales	8 000		^a	9 000		<i>Idem.</i>	
Frais postaux et coût de la valise diplomatique	5 000		^a	4 000		<i>Idem.</i>	
Services fournis au personnel des contingents	–		^a	10 000		Sur la base des dépenses effectives. À compter du 1er mars 1999, les prévisions comprennent les services fournis aux contingents.	
28. Matériel divers							
Fourni par les contingents							
Matériel de bureau	27 600		^a			– Dépenses figurant à la rubrique soutien autonome (voir le tableau de la section VII et l'annexe I.C pour des explications supplémentaires).	
Matériel d'observation	1 100		^a			– <i>Idem.</i>	
Fourni par l'ONU							
Pièces de rechange, réparations et entretien	26 800		^a	10 000		Sur la base des dépenses effectives. À compter du 1er mars 1999, comprend les dépenses d'entretien du matériel du camp de M'poko.	

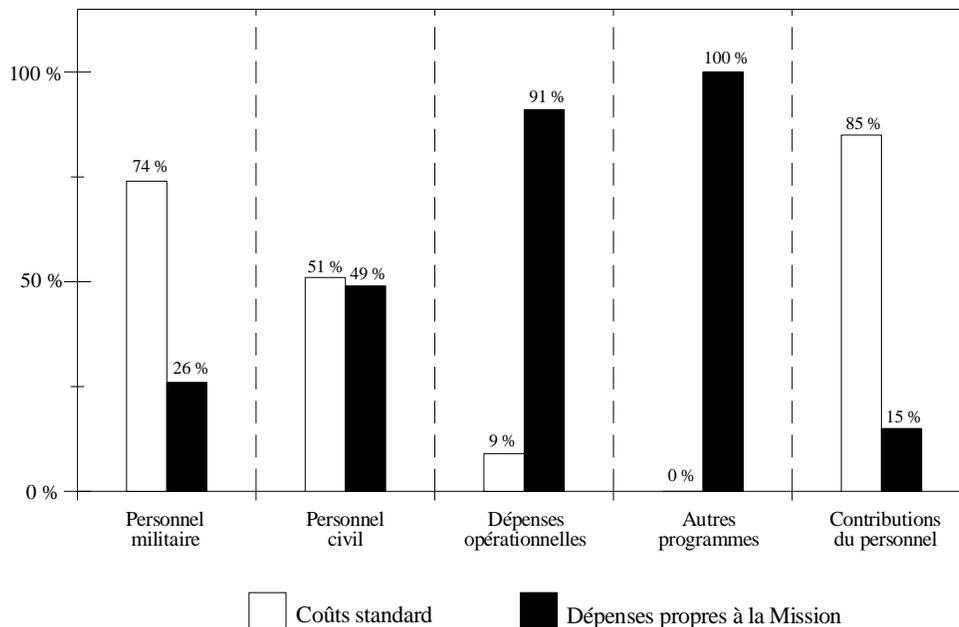
Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses		Explications		
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier		Coût mensuel	Coût annuel
			(En dollars des États-Unis)				
Liquidation de la Mission							
Remise en état du matériel	–			68 700	Sur la base de 30 % de la valeur après amortissement du matériel transféré à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (résolution 52/1 B de l'Assemblée générale).		
29. Services contractuels							
Fournis par les contingents	29 400			–	Dépenses (en diminution) figurant à la rubrique soutien autonome (voir le tableau de la section VII et l'annexe I.C pour des explications supplémentaires).		
Fournis par l'ONU	24 200		^a	33 200	Sur la base des dépenses effectives. À compter du 1er mars 1999, comprend le coût de services de restauration fournis aux contingents au camp de M'poko.		
30. Services de sécurité	–		^a	16 800	Coût estimatif des services de gardes locaux.		
31. Services et traitements médicaux							
Fournis par les contingents	116 200			–	Dépenses figurant à la rubrique soutien autonome (voir le tableau de la section VII et l'annexe I.C pour des explications supplémentaires).		
Fournis par l'ONU	6 000		^a	–	Sans changement.		
32. Dépenses de représentation	400		^a	600	Dépenses de représentation limitées dans l'intérêt de la Mission.		
33. Autres services divers	2 000		^a	1 500	Sur la base des dépenses effectives.		
34. Demandes d'indemnisation et règlements	6 000		^a	250	<i>Idem.</i>		
35. Fournitures diverses							
Papeterie et fournitures de bureau	9 000		^a	7 500	Sur la base des dépenses effectives.		
Fournitures médicales	–		^a	2 700	Sang et produits sanguins.		
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	4 000		^a	22 500	Sur la base des dépenses effectives. À compter du 1er mars 1999, comprend les dépenses d'entretien du camp de M'poko.		
Abonnements	400		^a	400	Sans changement.		
Fournitures électriques							
Fournies par les contingents	8 600		^a	–	Dépenses figurant à la rubrique autonome (voir le tableau de la section VII et l'annexe I.C pour des explications supplémentaires).		
Fournies par l'ONU	1 000		^a	1 000	Sans changement.		
Fournitures pour la défense des périmètres	1 000		^a	4 000	Sur la base des dépenses effectives. À compter du 1er mars 1999, comprend les dépenses supplémentaires afférentes aux contingents.		
Cartes opérationnelles	4 000		^a	375	Sur la base des dépenses effectives.		

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explications
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
			(En dollars des États-Unis)				
Fournitures diverses	3 500		^a		124 250	Tient compte des montants prévus à compter du 1er mars 1999 au titre des fournitures et articles fournis aux contingents en vertu de lettres d'attribution (voir le paragraphe 27 de l'annexe I.D pour des explications supplémentaires).	
Intendance et magasins	49 900		^a		10 000	Dépenses figurant à la rubrique soutien autonome. À compter du 1er mars 1999, comprend les dépenses d'appui aux contingents.	
36. Fret aérien et de surface							
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	15 000		^a		27 500	Sur la base des dépenses effectives. À compter du 1er mars 1999, comprend les dépenses afférentes au transport de matériel, de fournitures et d'articles pour l'appui aux contingents.	
37. Programmes d'information							
Fournitures et accessoires	1 000		^a		1 000	Sans changement.	
Services contractuels	1 500		^a		3 000	Abonnement à des services d'information (agence France-Presse, BBC Worldwide Service, etc.) et fourniture de services contractuels au niveau local (journalistes radio, annonceurs, appui technique).	
38. Programmes de formation							
Programme de formation à l'intention de la police et de la gendarmerie			^a		18 600	Voir l'annexe I.C pour des explications supplémentaires.	
Programmes de formation à l'intention du personnel	600		^a		1 500	<i>Idem.</i>	

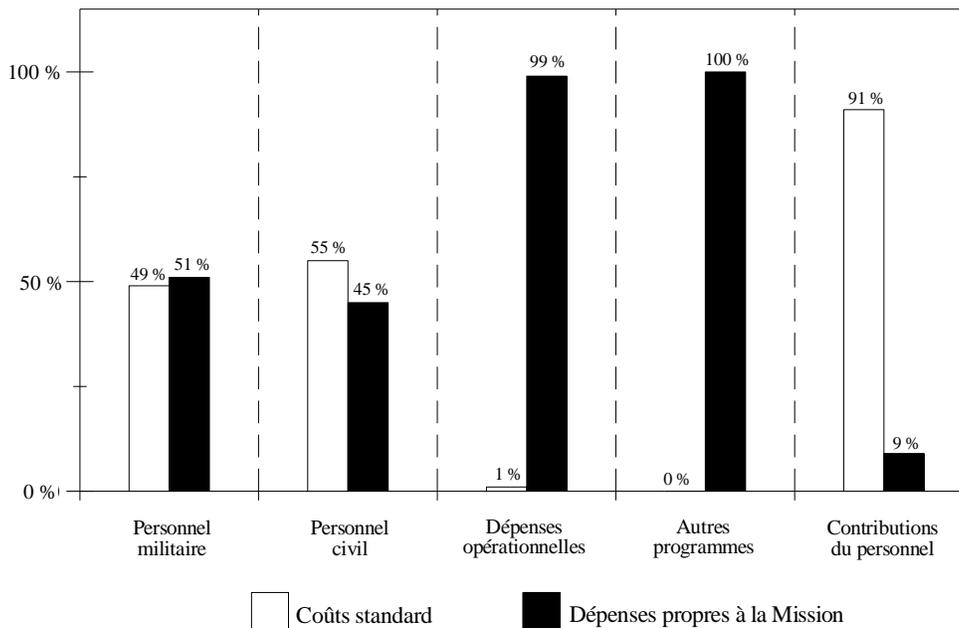
^a Il n'a pas été établi de coût standard pour ce poste de dépense.

B. Répartition des ressources par paramètres budgétaires : coûts standard et dépenses propres à la Mission

1er juillet 1998-30 juin 1999



1er juillet 1999-30 juin 2000



C. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 × 5)	(7)
	<i>En stock</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total 1998/99</i>	<i>Coût total 1999/00</i>
I. Personnel militaire							
1. Contingents							
a) Mise en place, relève et rapatriement des contingents							
Déploiement et relève des contingents						380,0	1 500,0
b) Rations							
Rations composées (réserve)						202,5	221,0
Total partiel, rubrique 1						582,5	1 721,0
2. Matériel appartenant aux contingents							
Pièces de rechange pour le matériel militaire, munitions, explosifs						1 032,5	–
Total partiel, rubrique 2						1 032,5	–
Total, catégorie I						1 615,0	1 721,0
II. Personnel civil							
Police civile							
Voyages de rapatriement						–	64,8
Total, catégorie II						–	64,8
III. Dépenses opérationnelles							
1. Locaux/hébergement							
a) Aménagement et rénovation des locaux						–	40,0
b) Fournitures d'entretien						40,0	–
c) Construction de locaux et de bâtiments préfabriqués						90,0	–
Total partiel, rubrique 1						130,0	40,0
2. Transports							
Matériel d'atelier						28,4	–
Total partiel, rubrique 2						28,4	–
3. Opérations aériennes							
a) Hélicoptères							
Déploiement/retrait						120,0	40,0
Peinture/préparation						5,0	–
Total partiel, rubrique a)						125,0	40,0
b) Avions							
Déploiement/retrait						81,5	20,0
Peinture/préparation						10,0	–
Total partiel, rubrique b)						91,5	20,0

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)	(7)
	En stock	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total 1998/99	Coût total 1999/00
c) Autres opérations aériennes							
Entreposage du carburant et conteneurs						40,0	–
Total partiel, rubrique 3						256,5	60,0
4. Transmissions							
a) Éléments complémentaires							
Matériel de transmissions							
Matériel VHF							
Postes radio portatifs	60	–	20	20	0,15	3,0	–
Matériel HF							
Stations fixes (accessoires y compris)	2	–	8	8	15,0	120,0	–
Matériel de satellite							
Terminal INMARSAT M	3	–	7	7	7,5	52,5	–
Matériel téléphonique							
Liaisons téléphoniques de campagne, 2 lignes	2	–	8	8	11,0	88,0	–
Liaisons hertziennes	–	–	1	1	30,0	30,0	–
Système de liaison hertzienne Airlink	–	–	2	2	2,5	5,0	–
Téléphones cellulaires	–	–	10	10	0,5	5,0	–
Radio-téléphones (télémobiles)	–	–	16	16	5,5	88,0	–
Matériel divers							
Télécopieurs HF à haut rendement	2	–	1	1	20,0	20,0	–
Télécopieurs à papier ordinaire	27	2	9	11	1,2	13,2	–
Postes téléphoniques	150	–	100	100	0,084	8,4	–
Total partiel, rubrique a)	246	2	182	184		433,1	–
Fret (15 %)						65,0	–
Total partiel, rubrique 4						498,1	–
5. Matériel divers							
a) Mobilier de bureau (divers)						19,1	–
b) Matériel de bureau							
Photocopieuse (grande capacité)	4	1	2	3	21,1	63,4	–
Photocopieuse (capacité moyenne)	4	1	10	11	3,8	42,3	–
Matériel de bureau divers (calculatrices, lampes de bureau, petits coffres-forts, aspirateurs)						5,9	–
Total partiel	8	2	12	14		111,4	–
Fret (15 %)						21,6	–
Total partiel, rubrique b)						133,0	–

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 × 5)	(7)
	En stock	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total 1998/99	Coût total 1999/00
c) Matériel informatique							
Ordinateurs de bureau avec écran	246	40	–	40	1,5	60,0	–
Serveurs de réseau local	4	–	1	1	20,0	20,0	–
Micro-ordinateurs portables	38	20	–	20	2,2	44,0	–
Micro-ordinateurs portables	10	10	–	10	3,3	33,0	–
Imprimantes LaserJet 6L	24	–	80	80	0,6	48,0	–
Imprimantes (autre type)	–	–	2	2	1,0	2,0	–
Stations-pivot réseau local	–	–	5	5	0,3	1,5	–
Commutateurs réseau local	–	–	2	2	1,0	2,0	–
Commutateurs KVM	–	–	3	3	1,2	3,6	–
Cisco Router 3810	1	–	1	1	8,0	8,0	–
Configuration de serveur en grappes	–	–	1	1	3,0	3,0	–
Contrôleurs réseau local	–	–	1	1	3,0	3,0	–
Projecteur portable avec accessoires	–	–	1	1	7,3	7,3	–
Système d'imagerie	–	–	2	2	8,0	16,0	–
Scanners	–	–	8	8	0,25	2,0	–
Logiciel (divers)						23,0	–
Pièces de rechange et accessoires (divers)						28,6	–
Total partiel	323	70	107	177		305,0	–
Fret (15 %)						45,8	–
Total partiel, rubrique c)						350,8	–
d) Matériel d'hébergement (divers)						140,6	–
e) Matériel divers							
Climatiseurs	100	–	100	100	0,5	50,0	–
Machines à laver (industrielles)	–	–	15	15	3,0	45,0	–
Sèche-linge (industriels)	–	–	12	12	2,5	30,0	–
Total partiel	100	–	127	127		125,0	–
Fret (15 %)						18,8	–
Total partiel, rubrique e)						143,8	–
f) Matériel d'épuration de l'eau							
Filtres	–	–	12	12	0,7	8,4	–
Purificateurs	–	–	3	3	2,0	6,0	–
Total partiel	–	–	15	15		14	–
Fret (15 %)						2,2	–
Total partiel, rubrique f)						16,6	–
g) Matériel de réfrigération							
Conteneurs de réfrigération	–	–	6	6	30,0	300,0	–
Réfrigérateurs (industriels)	–	–	6	6	13,5	81,0	–
Matériel de réfrigération (divers)	–	–	–	–	45,0	45,0	–
Total partiel	–	–	12	12		426	–
Fret (15 %)						63,9	–
À déduire : matériel transféré d'autres missions			(12)	(12)		(381,0)	–
Total partiel, rubrique g)			–	–		108,9	–
Total partiel, rubrique 5						912,8	–
6. Fret aérien et de surface							

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 × 5)	(7)
	<i>En stock</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total 1998/99</i>	<i>Coût total 1999/00</i>
a) Transport du matériel appartenant aux contingents						1 250,0	1 500,0
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées							
Transport des véhicules de la MONUA						140,0	–
Expédition de véhicules et de matériel vers la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi						–	416,1
Total partiel, rubrique b)	–	–	–	–		140,0	416,1
Total partiel, rubrique 6						1 390,0	1 916,1
Total, catégorie III						3 215,8	2 016,1
IV. Autres programmes							
1. Programmes d'information							
Émetteur radio 1 kW						69,0	–
2. Programmes de formation							
Frais d'inscription au stage de formation informatique						12,0	–
Total, catégorie IV	–	–	–	–		81,0	0,0
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi						–	–
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix						–	–
VII. Contributions du personnel						–	–
Total, catégories I à VII						4 911,8	3 801,9